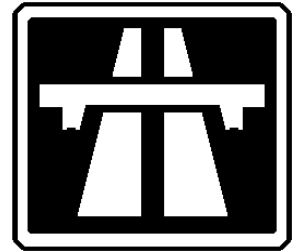


CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



www.copra184.org

Mai 2011

LETTRE D'INFORMATION N°23

ÉDITORIAL

2011 : année décisive pour l'avenir de notre Région !

Au cours de cette année 2011, le CO.P.R.A. 184 multiplie les rendez-vous avec les Personnalités politiques de toutes tendances, afin de faire annuler ce projet inacceptable d'autoroute en zone urbanisée.

Nous poursuivons ainsi nos actions auprès de Madame la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet, des Députés de nos circonscriptions, des Conseils généraux, des Maires et de la Direction régionale de l'Équipement, afin de les convaincre que ce projet n'a pas sa place dans nos villes.

De plus en plus d'études, nationales et internationales, montrent l'impact irréversible de la pollution et du bruit sur la santé.

Aussi, il est impératif que vous restiez plus que jamais mobilisés car l'année 2011 s'annonce déterminante pour l'avenir de tous.

Si notre mobilisation est insuffisante, voilà ce qui nous attend :

- ⇒ Second semestre 2011 : Enquête d'utilité publique.
- ⇒ Fin 2011 ou début 2012 : DUP (Déclaration d'utilité publique).
- ⇒ 2013 : Début des travaux.
- ⇒ 2017 ou 2018 : 120 000 véh./jour à travers nos villes, l'asphyxie de la région et notre santé menacée !!!

Christiane PARAVY
Présidente du CO.P.R.A. 184

Un PROJET A104 à HAUT RISQUE Pour la SANTÉ de TOUS !

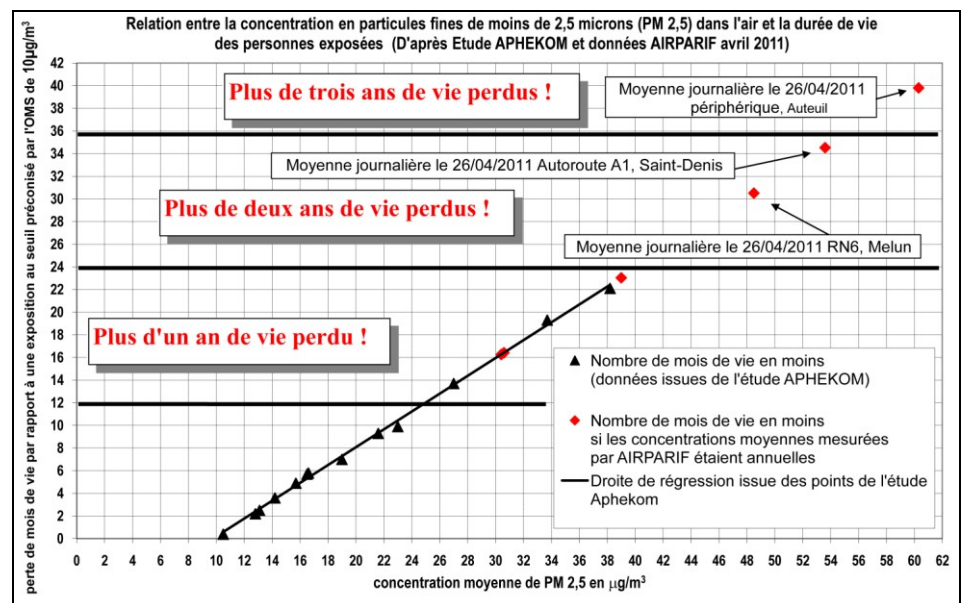
**STRESS, ALLERGIES, ASTHME,
maladies CARDIO-VASCULAIRES,
AVC, maladies neurologiques :**

**en forte augmentation
à proximité des zones de trafic routier !**

Avec un trafic prévu de 120 000 véh./jour, dont 20% de poids lourds, l'A104 engendrerait des **rejets importants de gaz nocifs** (NO₂, ozone, benzène ...) et des **particules fines** (PM 10, PM 5, PM 2,5 ...) dont les **effets néfastes sur la santé** sont reconnus par les autorités scientifiques et médicales (atteintes cardiaque, artérielle et pulmonaire).

En effet, « l'exposition au trafic et à la pollution de l'air contribue à **12% des attaques cardiaques, au niveau mondial** » (D'après étude publiée en février 2011 dans la revue médicale *The Lancet*).

Les chercheurs jugent que « la pollution atmosphérique » est « le plus important de tous les facteurs étudiés ». Les **PM 2,5** – les particules parmi les plus fines – entraîneraient des **destructions importantes de neurones** impliqués dans l'apprentissage et la mémoire.



Ne pas jeter sur la voie publique

Ces particules **PM_{2,5}** seraient la cause de **42000 morts chaque année**, 10 fois plus que les accidents de la route (D'après la revue médicale *Environmental Health Perspectives* avril 2011).

De plus, contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les pics qui sont représentatifs du danger car, selon l'*Afsset*, 97% de l'impact est attribuable à des **niveaux modérés mais fréquents de pollution**.

En outre, **l'impact de cette pollution existe toujours, même pour des taux très faibles**.

De nombreuses données scientifiques montrent **un lien entre la pollution due au trafic routier et le développement de l'asthme et des allergies** (*Enquêtes Inserm*).

Les enfants dont l'école est proche d'une route à fort trafic ont 45% de risques supplémentaires de souffrir d'asthme. (D'après la revue médicale *Environmental Health Perspectives*).

**Le BRUIT lié au TRAFIC ROUTIER
est aussi un FACTEUR MAJEUR de RISQUE.**

En effet, le **bruit** engendré par la circulation automobile augmente le risque **d'attaques cérébrales** (AVC). Ainsi, pour une augmentation de 10 décibels, le risque vasculaire cérébral croît en moyenne de 14% et jusqu'à 27% chez les personnes de plus de 65ans (Etude danoise de janvier 2011 publiée dans *l'European Heart Journal*).

De plus, il est reconnu par tous que **le bruit perturbe fortement le sommeil, a des incidences neurologiques** et entraîne de graves problèmes de concentration, en particulier chez les enfants, ce qui engendre de grandes difficultés au niveau de tous les apprentissages (lecture, mémorisation ...).

Selon l'OMS, le seuil maximum à ne pas dépasser est de **55 dB(A)**, alors que 40% de la population est déjà exposée à un niveau moyen supérieur à ce seuil et 20% à un niveau supérieur à 65dB(A).

Rappelons que les niveaux sonores prévus le long du projet A104 dépasseraient allègrement ces seuils néfastes.

dB(A) : une augmentation de 3dB(A) correspond à une puissance sonore doublée. Une augmentation de 10dB(A) correspond à une puissance sonore multipliée par 10. Une augmentation de 30 dB(A) correspond à une puissance sonore multipliée par 1000.

PM 10 : particules en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres.

PM 2,5 : il s'agit de « particules fines » en suspension dans l'air. Leur diamètre est inférieur à 2,5 micromètres. Elles ont un pouvoir de pénétration très important dans notre organisme.

Pour préserver votre SANTÉ et celle des générations à venir, soyez et restez mobilisés :

- En rejoignant le CO.P.R.A. 184,
- En soutenant l'action menée par le CO.P.R.A. 184 auprès des Autorités pour faire annuler le tracé du projet A104 au milieu de nos villes,
- En participant massivement aux manifestations organisées par le CO.P.R.A. 184,
- En vous tenant prêts à consigner votre opposition au projet A104 sur les registres déposés en mairie, si l'Etat décide de lancer l'Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique.

BULLETIN D'ADHÉSION 2011

NOM : Prénom :

Tél : E-mail :

Adresse :

COTISATION ANNUELLE individuelle : 10 € familiale : 15 € de soutien € Association 20 €

Chèque libellé à l'ordre du « COPRA 184 » et à adresser à : BP 30035 ERAGNY 95611 CERGY cedex

**Pour être informés, visitez régulièrement notre site : www.copra184.org
Pour envoyer un mail : contact@copra184.org**